



Mairie de Roisey
228, route du Pilat - 42520 ROISEY
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30
mairie.roisey@wanadoo.fr

Marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage
Marché négocié
consultation Mai 2017

TRAVAUX MAIRIE
TOILETTES PUBLIQUES

CAHIER DES CHARGES

Pouvoir Adjudicateur:

Commune de Roisey: 228 rue du Pilat
TEL: 04 74 87 48 93
FAX: 04 74 87 49 30
Mail: mairie.roiseygetel.net

La commune de Roisey lance une consultation pour une mission d'assistance de maîtrise d'ouvrage

ARTICLE 1 DESCRIPTION DU MARCHE : Le marché se décompose en 2 tranches :

1.1 Objet du marché

Travaux divers dans le bâtiment Mairie: coût prévisionnel HT 37 700€
Travaux de mise aux normes accessibilité des toilettes publiques : Coût prévisionnel HT 19 930€
Ces travaux ont fait l'objet d'un avant-projet dans le cadre d'une étude d'aménagement globale de bourg. Cet avant-projet devra impérativement être pris en compte

Descriptif des travaux Tranche ferme MAIRIE

La mise en accessibilité PMR du bâtiment
Travaux préalables de démolition des escaliers d'accès
Mise en accessibilité du bâtiment par plateforme élévatrice
Reconstruction des escaliers et jardinières
Des travaux intérieurs
Création d'un accès direct depuis la salle du conseil à la salle des archives
Optimisation des espaces Archives salle du conseil accueil bureau
Electricité : raccordement et mise aux normes de la salle des archives remise aux normes des installations dans l'ensemble du bâtiment
Finitions sols murs mobilier.

Descriptif des travaux tranche optionnelle Toilettes publiques

Tavaux de démolition intérieure des WC existants Mise aux normes de l'accès
Travaux intérieurs (isolation, peinture, carrelage)
Electricité
Menuiserie
Travaux extérieurs : création d'une rampe béton....

1.2 Type de procédure

Le présent marché est un marché négocié

1.3 Durée d'exécution:

La durée du marché commence à courir à partir de la notification du marché et jusqu'à la fin des travaux

L'avant-projet définitif devra être achevé pour fin octobre en vue de déposer les dossiers de subventions en novembre sur la base du montant estimé au stade d'APD

La consultation des entreprises est prévue pour février mars 2018 Le démarrage des travaux est prévu pour juin 2018 Les travaux extérieurs Mairie doivent impérativement être exécutés pendant les vacances scolaires juillet Août 2018

ARTICLE 2 CONDITION DE CONSULTATION

2.1 Contenu de la mission

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est une mission de base:

- Avant-projet définitif établi sur la base de l'avant-projet sommaire réalisé lors de l'étude d'aménagement global de bourg
- Projet(PRO)
- Assistance contrat de travaux(ACT)
- Dépôt documents d'urbanisme
- Etudes de Visa(VISA)
- Direction de l'exécution des travaux(DET)
- Assistance aux opérations de réception (AOR)

2.2 Modalités de paiement

Les prestations, objet du marché seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publiques

Conformément à l'article 98 du Code des marchés Publics, les paiements interviendront par virement après émission de mandat administratif dans le délai légal en vigueur de 30 jours à compter de la réception des factures.

2.3 Variantes et options:

Les variantes seront étudiées

2.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à quatre vingt dix jours à compter de la date limite de réception des offres

ARTICLE 3: PRESENTATION ET CONDITION DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

3.1 Présentation des plis:

Conformément aux dispositions du code des marchés publics les offres seront remises dans une enveloppe cachetée portant la mention

Commune de Roisey
Marché de maîtrise d'œuvre
Travaux divers Mairie et toilettes publiques
Ne pas ouvrir

3.2 Contenu de la proposition

:

En application des articles 44 et 45 du Code des Marchés publics Chaque candidat devra produire un dossier complet

Comprenant les pièces suivantes:

- La lettre de candidature
- La déclaration du candidat
- L'attestation de responsabilité civile professionnelle
- Un mémoire permettant d'apprécier les moyens qualités et capacités
- Un forfait de rémunération détaillé pour chaque élément de la mission

3.3 Remise des offres

Votre offre devra parvenir en mairie de ROISEY **au plus tard le jeudi 29 Juin à 16 Heures** délai de rigueur.

Les dossiers devront être déposés contre récépissé à la mairie de Roisey ou adressés par courrier en recommandé avec avis de réception à

Mairie de Roisey
228 rue du Pilat
42520 Roisey

Les offres remises hors délais ne seront pas retenues

ARTICLE 4 JUGEMENT & ACCEPTATION DES OFFRES

4.1 jugement des offres

Les offres seront appréciées selon les critères suivants

Valeur technique	60%
Compétences ;Moyens	30%
Calendrier adapté	30%
Forfait de rémunération	40%

Après examen des offres et avant attribution du marché, le pouvoir adjudicateur peut, le cas échéant, engager des négociations avec le ou les candidats.

4.2 Acceptation des offres

La décision de rejet sera notifiée aux candidats dont l'offre n'est pas retenue et, dans un délai de 10 jours le marché sera notifié

ARTICLE 5 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

5.1 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus par simple demande auprès du maire 04 74 87 48 93 ou par mail mairie.roisey@wanadoo.fr

5.2 Procédures de recours

Tout litige afférent au présent marché devra être porté devant le tribunal Administratif de Lyon

Tribunal administratif de Lyon

184, rue Duguesclin - 69433 LYON CEDEX 03

Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65